

CAMPAGNE DE BANCS

Profitez de l'opportunité offerte par l'avantage fiscal *Premier don majeur en culture* pour accentuer l'impact de votre don lors de l'achat de bancs au Théâtre Hector-Charland. C'est une formidable occasion d'inscrire votre nom au cœur d'un lieu de diffusion qui vous fait vibrer et de soutenir sa mission.

PARTERRE

Vous souhaitez acheter deux bancs au parterre du Théâtre Hector-Charland au coût de 750 \$ chacun?

Seriez-vous en mesure de faire un don de 5 000 \$ et ainsi de récupérer approximativement 3 700 \$ en crédit d'impôt?

Nous vous offrons un troisième banc, gratuitement!

BALCON

Vous souhaitez acheter deux bancs au balcon du Théâtre Hector-Charland au coût de 500 \$ chacun?

Seriez-vous en mesure de faire un don de 5 000 \$ et ainsi de récupérer approximativement 3 700 \$ en crédit d'impôt?

Nous vous offrons deux autres bancs, gratuitement!

INTENTION D'ACHAT DE DEUX BANCS 750 \$ + 750 \$ = 1 500 \$

DON	CRÉDIT D'IMPÔT	COÛT POUR LE DONATEUR	NOMBRE DE BANCS
5 000 \$	3 629 \$	1 371 \$	2 + 1

POUR LE DONATEUR : 3 BANCS POUR 1 371 \$

INTENTION D'ACHAT DE DEUX BANCS 500 \$ + 500 \$ = 1 000 \$

DON	CRÉDIT D'IMPÔT	COÛT POUR LE DONATEUR	NOMBRE DE BANCS
5 000 \$	3 629 \$	1 371 \$	2 + 2

POUR LE DONATEUR : 4 BANCS POUR 1 371 \$



PREMIER DON MAJEUR EN CULTURE

Dans l'objectif d'accroître le montant des dons faits dans le domaine culturel, le gouvernement du Québec offre jusqu'au 31 décembre 2022 un crédit d'impôt additionnel de 25% pour un premier don important en culture. Ainsi, un particulier peut bénéficier, pour une année d'imposition, en plus du crédit d'impôt pour dons, d'un crédit d'impôt non remboursable égal à 25% du montant de son premier don majeur en culture.

DES AVANTAGES FISCAUX IMPORTANTS

Le gouvernement du Québec prolonge jusqu'au 31 décembre 2022 son programme de crédits d'impôts pour les premiers dons en culture faits à titre individuel (les sociétés ne sont pas admises).

CRÉDITS RÉGULIERS POUR DONNÉS DE BIENFAISANCE

Québec :

20 % sur les premiers 200 \$ + 24 % à 25,75 % sur la balance.

Canada :

12,53 % sur les premiers 200 \$ + 24,22 % à 27,56 %*.

CRÉDITS ADDITIONNEL

Québec :

25 % du premier don en culture effectué après le 3 juillet 2013 d'un montant d'au moins 5 000 \$ et d'au plus 25 000 \$.

D'autres crédits et particularités s'appliquent à chaque situation. L'avis de votre comptable ou de votre conseiller fiscal vous permettra d'obtenir [une estimation personnalisée et de valider si vous pouvez bénéficier de ce crédit d'impôt additionnel](#).

DON	CRÉDIT D'IMPÔT PROVINCIAL	CRÉDIT D'IMPÔT FÉDÉRAL*	CRÉDIT D'IMPÔT TOTAL	COÛT POUR LE DONATEUR (\$)	COÛT POUR LE DONATEUR (% DU DON)	CRÉDIT TOTAL (% DU DON)
5 000 \$	2 442 \$	1 187 \$	3 629 \$	1 371 \$	27,4 %	72,6 %
10 000 \$	4 892 \$	2 398 \$	7 290 \$	2 710 \$	27,1 %	72,9 %
15 000 \$	7 342 \$	3 609 \$	10 951 \$	4 049 \$	27,0 %	73,0 %
20 000 \$	9 792 \$	4 820 \$	14 612 \$	5 388 \$	26,9 %	73,1 %
25 000 \$	12 242 \$	6 030 \$	18 272 \$	6 728 \$	26,9 %	73,1 %

INFORMATIONS

Marie-Lou Lafaille

Responsable des relations philanthropiques

philanthropie@hector-charland.com

450 589-9198 poste 109

*Taux d'impôt après abattement au Québec.

! Veuillez noter que la Corporation Hector-Charland ne fait aucune représentation et ne donne aucune garantie à cet effet.

Cette communication est émise par la Corporation Hector-Charland; No d'organisme enregistré : 123341414RR0001; NEQ : 1144621548.